Envoyé en préfecture le 27/04/2026
Reçu en préfecture le 27/04/2026
Publié le
ID : 029-212900690-20260409-2026_032-DE

Conseil municipal du jeudi 9 avril 2026

DÉLIBERATION

CM 2026-032 Désignation du correspondant « Sécurité Routière »

L'an deux mille vingt-six, le jeudi 9 avril, à 19 h, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Monsieur Matthieu SEITE, maire.

PRÉSENTS :
Mmes et MM. Sylvie DANIEL, 1re adjointe ; Olivier YVEN, 2e adjoint ; Marion FAIVRE, 3e adjointe ; Gilbert QUENTEL, 4e adjoint ; Isabelle NEDELEC, 5e adjoint ; Mickaël PLUSQUELLEC, 6e adjoint ; Bénédicte ROLLET, 7e adjointe ; David THOMAS, 8e adjoint.

Mmes et MM. Serge GUENNEGUES ; Claudie FERELLOC ; Nathalie PONCEL ; Jean-Jacques CADALEN ; Luc MOUSTER ; Loïc FORGEAIS ; Stéphanie BLANCHARD ; Laurent KERANGUEVEN ; Dorothée GUILLOU ; Timothée PAPIN ; Gwénaël KERJEAN ; Patrick COADOU ; Adeline SEYLER ; Aurore COURTES ; Bernard BOLLORE ; Véronique GUITTARD ; Anne-Sophie MORVAN ; Arthur LASNE.

ASSISTAIENT ÉGALEMENT A LA RÉUNION : Delphine DUVAL, Directrice Générale des Services ; François LEROY, Directeur Général Adjoint.

ABSENTS EXCUSÉS :
Emmanuelle LIBERT qui a donné procuration de vote à Olivier YVEN
Marion BALLANGER, qui a donné procuration de vote à Isabelle NEDELEC

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Serge GUENNEGUES

La convocation à la présente réunion a été notifiée aux conseillers municipaux et affichée en mairie le 30 mars 2026.

Nombre de conseillers :
En exercice..... 29
Présents..... 27
Votants..... 29

Envoyé en préfecture le 27/04/2026
Reçu en préfecture le 27/04/2026
Publié le
ID : 029-212900690-20260409-2026_032-DE

CM 2026-032 Désignation du correspondant « Sécurité Routière »

Monsieur le maire donne lecture de la délibération :

Suite aux dernières élections municipales, il appartient au Conseil municipal de désigner un correspondant sécurité routière.

Le rôle de cet élu référent consiste principalement à :

- Être l'interlocuteur reconnu en matière de « sécurité routière »,
- Diffuser la culture « sécurité routière » dans la commune,
- Animer une politique de sécurité routière au niveau de la commune,
- Mobiliser les acteurs locaux,
- Participer au réseau des élus référents « sécurité routière ».

Il est proposé de désigner pour la commune :

- ***Serge GUENNEGUES***

***

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, par 25 voix pour et 4 abstentions (groupe « Ensemble pour Guilers), **valide la proposition et désigne Serge GUENNEGUES comme correspondant « Sécurité routière ».**

Fait et délibéré les jour, mois, an que dessus.

Le maire,
Matthieu SEITE

MAIRIE DE GUILERS
29820 FINISTÈRE

Le secrétaire de séance,
Serge GUENNEGUES